

## Fiche

**Le terme de « mobilité » évoque l'idée de parcours et il peut s'appliquer aux changements d'activité professionnelle d'une personne (mobilité professionnelle) ou à des changements de résidence (mobilité géographique), mais son acception la plus intéressante, pour le sociologue, concerne les parcours d'un individu ou d'une génération dans l'espace social – ce qu'on désigne par l'expression « mobilité sociale ». Celle-ci est en effet, en principe, une des valeurs fondatrices des sociétés démocratiques, prônant l'égalité des droits et des chances de chacun. L'analyse des réalités sociales oblige, sur ce point, à un diagnostic nuancé.**

### 1. Les formes de la mobilité sociale

- L'expression « mobilité sociale » désigne globalement les changements de statut social que connaissent les individus, dans une société donnée. Ces parcours peuvent s'analyser au cours de la vie des mêmes personnes (on parle alors de « mobilité intragénérationnelle »). Ils peuvent aussi s'observer dans les transformations de la répartition des statuts sociaux d'une génération à une autre (« mobilité intergénérationnelle »).
- Sur ce dernier aspect, l'outil le plus fréquemment utilisé est la table de mobilité intergénérationnelle, qui confronte les statuts sociaux des pères avec ceux des fils. Aujourd'hui, on commence également à construire des tables pères/ filles, mais le poids des habitudes méthodologiques conduit encore à privilégier l'outil traditionnel, qui ne concerne que les fils de 40 à 59 ans, population supposée « stabilisée » dans son parcours professionnel et social. Cet outil permet de distinguer la mobilité verticale ascendante (progression du statut du fils par rapport à celui du père) de la mobilité verticale descendante (situation inverse), et également les situations de mobilité horizontale (sans ascension ni régression sociale), ou encore de reproduction sociale (statut identique dans les deux générations).
- La mobilité observée, dite également « mobilité brute », peut cependant être décomposée en deux éléments : une partie des changements de statuts d'une génération à la suivante est en effet « contrainte », dictée par les transformations des structures économiques. Ainsi, les emplois agricoles ayant très fortement diminué dans les cinquante dernières années, les fils d'agriculteurs ne pouvaient pas tous devenir à leur tour agriculteurs. À l'inverse, les emplois de cadres ont connu une forte expansion, et le recrutement sur ces nouveaux emplois n'a pu se faire qu'en dehors de la génération des fils de cadres. Cette mobilité contrainte est aussi appelée « mobilité structurelle ».
- Lorsqu'on soustrait de la mobilité brute (ou observée) la mobilité structurelle (ou contrainte), on obtient la mobilité nette (ou de circulation), indépendante de l'évolution des structures de l'emploi. Ainsi, en France, en 2003, on estimait à 65 % environ le taux de mobilité brute, dont 25 points de mobilité structurelle et 40 points de mobilité nette. Cette mobilité nette exprime la plus ou moins grande fluidité de circulation au sein d'une société. Elle est la plus conforme à l'idéal démocratique de l'égalité des chances puisqu'elle ne résulte pas des transformations des structures économiques.

### 2. La table de mobilité, un outil imparfait

- Le principe général des tables de mobilité est de confronter les situations d'une génération de pères à celles de leurs fils. Notons que les tables de mobilité peuvent se présenter soit sous la forme d'une table de destinée, partant du statut du père et déclinant les destinées des fils (sur 100 fils dont le père était ouvrier, x % sont devenus...), soit sous la forme d'une table de recrutement, partant de la position des fils et remontant vers l'éventail de leurs origines (sur 100 fils ouvriers, x % avaient un père...).
- Cependant, cet outil précieux n'est pas exempt de critiques, d'une part, parce que les tables les plus fréquentes occultent encore largement les parcours des femmes dans l'espace social, d'autre part, parce qu'elles peuvent conduire à des conclusions en partie faussées, en raison du découpage social grossier sur lequel elles s'appuient. Ainsi, un fils d'instituteur devenu instituteur apparaît-il comme un immobile, alors que l'évolution du statut relatif de cette profession et le regard qui est aujourd'hui porté sur elle devraient plutôt conduire à un diagnostic de déclassement social. L'intensité de la mobilité observée dépend, par ailleurs, du nombre de groupes retenus dans la structure de la table. Plus on utilise une grille de situations décomposée, plus on fait apparaître un pourcentage élevé

de mobilité (et inversement). Enfin, les tables ne tiennent pas compte du statut de l'éventuel conjoint de la personne observée : un couple formé, par exemple, d'un ouvrier marié à une professeure des écoles connaît une forme d'ascension sociale par rapport à un couple ouvrier homogène.

- La méthodologie de la « fluidité sociale » tente aujourd'hui d'affiner ces analyses : elle consiste à comparer l'évolution, au cours du temps, des écarts de probabilité d'accès à un statut (par exemple cadre supérieur) des enfants issus de différentes catégories sociales (par exemple fils de cadre et fils d'ouvrier). La diminution ou l'augmentation de cet écart des probabilités permettent de conclure à un progrès ou à un recul de la fluidité sociale.

### 3. La société française, entre mobilité et reproduction

- La mobilité parfaite, dans une société, correspondrait à une situation dans laquelle l'origine sociale d'un individu n'interviendrait en rien dans sa destinée sociale. Face à cet idéal, l'examen des réalités sociales exige de la nuance : il ne fait aucun doute que la société française est marquée par une certaine mobilité sociale, même si le constat sur les années récentes est un peu plus pessimiste. L'essentiel de la mobilité observée est cependant lié aux transformations des structures de l'économie et de l'emploi ; elle est donc de nature structurelle. La part de la mobilité nette a, quant à elle, tendance à régresser.

- Le plus souvent, les parcours de mobilité sont des « trajets courts », de la mobilité de proximité entre des groupes relativement proches (fils d'employé devenus professions intermédiaires par exemple), et concernent surtout les groupes situés au milieu de l'échelle sociale. Pour ce qui est des extrêmes de la hiérarchie, on constate encore des phénomènes de forte reproduction sociale avec, par exemple, une sur-représentation très importante des fils de cadres devenus eux-mêmes cadres et, à l'inverse, une sous-représentation des fils d'ouvrier devenus cadres ou des fils de cadre devenus ouvriers. Certains sociologues ont caractérisé cette situation comme traduisant « une panne de l'ascenseur social », voire comme le signe d'un phénomène de déclassement pour une partie du corps social. Le paradoxe d'Anderson traduit cette réalité en montrant qu'un niveau de diplôme des fils identique à celui des pères ne garantit nullement le maintien dans la même position sociale d'une génération à la suivante et peut conduire à un sentiment de décrochage social.

### 4. Les déterminants de la mobilité sociale

- L'intensité des parcours de mobilité s'explique, pour la plus grande partie, par l'évolution des structures économiques : le recul des emplois agricoles lié à l'accroissement de la productivité dans ce secteur, la diminution de la part des emplois industriels, notamment de l'emploi ouvrier, la croissance rapide des emplois du tertiaire, généralement plus qualifiés, ont bouleversé les structures sociales sur un demi-siècle en entraînant, d'une génération à l'autre, une circulation accrue dans l'espace social. L'appel d'air qu'a constitué l'accroissement des emplois de cadres et de professions intermédiaires a contribué, notamment pendant les Trente Glorieuses, à un mouvement général d'ascension sociale. Cette évolution s'est ensuite fortement ralentie et a, en particulier, été freinée par la montée du chômage de masse.

- D'autres facteurs sont cependant à prendre en compte : ainsi, la fécondité différentielle selon les groupes sociaux est, structurellement, un facteur de mobilité. Les ouvriers et les agriculteurs ont, en moyenne, un nombre d'enfants supérieur à celui des autres catégories sociales, ce qui conduit une partie de leurs enfants vers d'autres statuts que leur statut d'origine.

- Le développement de l'emploi féminin, ces cinquante dernières années, a lui aussi conduit, par effet de substitution, à accélérer la mobilité sociale ascendante des hommes vers des postes à qualification plus élevée.

- Enfin, on ne peut passer sous silence les effets considérables de la démocratisation de l'accès à l'école et de l'augmentation du niveau général d'instruction, attestées par l'explosion du nombre des diplômés scolaires et universitaires. Ce dernier point appelle cependant des nuances : cette « inflation » des diplômés étant plus forte que l'accroissement du nombre de postes qualifiés à pourvoir, on a assisté à une baisse relative du « rendement » des diplômés dans l'accès aux emplois les plus qualifiés.

### 5. Deux analyses divergentes de la reproduction sociale

- Le phénomène de la reproduction sociale est en contradiction avec l'essence même des valeurs démocratiques. Deux grands courants d'analyse ont traditionnellement tenté d'expliquer cette contradiction : l'analyse inspirée par Pierre Bourdieu et celle proposée par Raymond Boudon.

• Selon Pierre Bourdieu, l'hérédité sociale et la reproduction des structures de classe passent par la transmission, au sein de la famille, du capital sous diverses formes. Le capital économique favorise l'hérédité sociale chez les commerçants et les industriels, les enfants héritant souvent de l'outil de travail et du statut socio-économique des parents. Le capital culturel favorise la reproduction sociale dans les métiers à forte composante intellectuelle, dans lesquels l'accès se fait sur titres scolaires. Ce mécanisme intervient notamment dans les familles d'enseignants, mais aussi de médecins ou d'avocats, dont les enfants bénéficient d'une immersion culturelle et d'une socialisation adaptées à un futur parcours au sein des mêmes milieux. Le capital social désigne les autres ressources, comme le réseau relationnel mobilisable ou encore les savoirs sociaux (aisance sociale, savoir-être), qui permettent de valoriser le capital économique et le capital culturel. Selon Pierre Bourdieu, c'est le cumul de ces formes de capital (ou leur absence conjuguée) qui serait à l'origine des processus de reproduction sociale.

• Raymond Boudon, dans une démarche totalement opposée, applique la logique du marché et du calcul rationnel à l'analyse de la mobilité sociale : chaque individu essaye d'optimiser sa position sociale, c'est-à-dire d'en retirer le plus grand bénéfice. Il fait des choix rationnels et compare les coûts d'une stratégie (dépenses monétaires, temps à consacrer aux études...) aux gains qu'il peut en espérer (gains monétaires, accroissement du prestige, etc.). Il peut, par exemple, se demander ce que lui rapportera une année de formation supplémentaire (augmentation de salaire ultérieur), par rapport au manque à gagner qu'il subira dans l'immédiat. L'origine sociale de chacun influence ses comportements et ses décisions : un fils d'ouvrier aura tendance à privilégier les études courtes qui lui apportent rapidement une promotion dans l'échelle de prestige et un gain monétaire par rapport à la situation de son père. À l'inverse, pour égaler voire dépasser le statut de son père, un enfant de cadre devra s'engager dans une stratégie scolaire de longue haleine et privilégiera donc les filières les plus longues. La relative inertie sociale observée s'explique donc, selon Raymond Boudon, par ces différences de stratégies des acteurs sociaux.

## 6. Conclusion

La mobilité sociale est un des enjeux du pacte démocratique tel que le définissait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Alexis de Tocqueville. « L'égalité des conditions », qu'il considérait comme le fondement même des sociétés démocratiques, a certes progressé depuis la Révolution française, mais elle est encore aujourd'hui entravée par des processus puissants d'inertie sociale qui risquent de miner la confiance des citoyens dans l'idéal égalitaire, dans une période de troubles économiques fragilisant le contrat social.

### Notions clés

- Mobilité intra/ intergénérationnelle.
- Mobilité brute, structurelle, nette.
- Mobilité ascendante/ descendante.
- Table de destinée/ recrutement.
- Déclassement social.
- Fluidité/ reproduction sociale.
- Capital économique, culturel, social.